



REGLEMENT INTERIEUR CAUZ HANDBALL

1. Les pratiquants devront impérativement posséder une tenue de sport complète, tee shirt ou maillot de sport, short de sport, chaussures de sport propres et survêtement pour l'hiver, ainsi qu'une bouteille d'eau, pour accéder au gymnase. Un adhérent qui ne respectera pas ces critères ne sera pas admis dans l'enceinte du gymnase.
2. Pour toute modification d'horaire (ou de jour) intervenant 48 heures avant la manifestation concernée (entraînements, matches, etc...), les personnes seront avisées par voie d'affichage (panneau) et/ou par mail/SMS. Si la modification intervient pendant les 48 heures précédant l'activité, les personnes seront avisées individuellement. Si le délai s'avérait trop court, une permanence serait assurée pour réceptionner les adhérents et les informer.
3. Ne seront acceptés aux entraînements et en compétition que les adhérents dont les dossiers sont en règle (licence- assurance-attestations-paiement) ; les entraînements s'effectuent sous la responsabilité et l'autorité exclusive des entraîneurs.
4. Lors des rencontres à l'extérieur, le transport sera assuré par des joueurs majeurs, entraîneurs, ou parents de joueurs : chaque famille devra ainsi se mettre à la disposition de l'équipe 3 fois par saison.
5. En ce qui concerne la récupération ainsi que la libération des adhérents mineurs avant et après les activités, le CAUZ HB s'en remet entièrement aux directives inscrites sur l'imprimé de prise en charge signé par la famille.
6. Les adhérents licenciés devront être obligatoirement en possession de leur licence personnelle lors de toute compétition dans leur discipline respective, et des tenues vestimentaires aux couleurs du club.
7. La pratique d'un sport, quel qu'il soit, exige rigueur, obéissance, respect et discipline, le manquement grave à une de ces notions impliquerait le renvoi immédiat de l'adhérent ainsi que la convocation de ses parents s'il s'agit d'un mineur. Dans le cas d'un adhérent mineur, celui-ci restera sous la surveillance de l'entraîneur jusqu'à ce que ses parents viennent le chercher, à défaut jusqu'à la fin de l'entraînement ; si le cas devait se reproduire, la direction du CAUZ HB se réserve le droit d'exclure définitivement le membre.
8. Par sécurité, les bijoux (montres, bracelets...) doivent être retirés, les piercings protégés.
9. A l'intérieur de la Halle et des gymnases sont strictement interdits : chewing-gum, boissons sucrées, boissons alcoolisées et cigarettes, ainsi que tout objet pouvant dégrader le revêtement du sol.
10. Code de bonne conduite : pendant les rencontres chacun doit respecter les arbitres, l'adversaire, ses partenaires et les responsables de l'association. Les spectateurs sont là pour supporter les joueurs et non pour manager ou arbitrer à la place de ceux qui sont désignés pour le faire. Les parents des enfants se doivent de respecter la charte du parent
11. Si un arbitre sanctionne un joueur ou un dirigeant par une disqualification directe ou une expulsion, et qu'à la suite du rapport soumis aux autorités de tutelle, celles-ci suspendent le fautif et infligent une amende à l'association, celle-ci se donne le droit de l'obliger à payer tout ou partie de l'amende.
12. Le CAUZ ne saurait être tenu responsable des objets qui disparaissent (vol, perte) pendant les entraînements ou pendant les compétitions dans le gymnase ou dans les alentours. Il est recommandé aux joueurs et à leurs accompagnateurs de venir sans objets de valeur (montres, téléphones, lecteurs de musique divers et variés,...)
13. Au vu de la crise sanitaire sans précédent de Mars 2020, l'adhérent s'engage à respecter strictement, les règles (actuelles ou futures) sanitaires qui sont (ou seront) imposées.
14. Conformément à l'article 5 des statuts de Cauz Handball la cotisation de la licence, valable pour la saison sportive, ne pourra donner lieu à aucun remboursement en cours de saison, pour quelque raison que ce soit.
15. Les joueurs et les spectateurs s'engagent à respecter les installations et le matériel collectif mis à disposition. En compétition, les joueurs doivent ramasser tous leurs déchets (bouteilles vides, pansements, papiers...) et sont tenus de laisser l'aire de jeu et les vestiaires propres. L'usage de la colle est autorisé dans le gymnase et les portants utilisés.

